Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Chesnais (les) - Tome IV

Chesnais (les), c^ne^ de *Bouessay.* — Le château flanqué de deux gros pavillons plus élevés n'a aucun style. M. des Haies de Cry, pour le rendre plus abordable, fit détourner le cours de la Vaige (et non pas du Treulon) qui passait plus près des douves. Le château fut pillé par les militaires de la Légion germanique, 1793. — On voyait à la chapelle, en 1885, un magnifique calice de style Louis XIII, portant sous le pied le nom d'un prieur de Solesmes (Note de M. l'abbé Jaguelin).

Seigneurs. — Guillemette des Trées, veuve de Huet des Chesnais, par testament du 18 février 1347, demande à être inhumée dans l'église de Saint-Laurent de Bouessay et fait divers legs : au curé, aux églises Saint-Laurent et Saint-Martin de Bouessay, pour les âmes de Jeanne des Trées, sa sœur, et de Jean de Thévalle ; à Juliette, sa sœur, pour prière pour Juliotte de la Noiraie ; à Saint-Apollinaire de Corzé, à Bellebranche pour son anniversaire ; legs à son fils Pierre, et à Perronelle, sa femme ; ses exécuteurs sont Pierre, son fils, Gaudin des Courbes, Guillaume des Trées, ou de la Pommeraie. Guillaume de Montgauchier est témoin. — Guill. Vachereau (1407-1414) ne fut point seigneur des Chesnais. Jean des Chesnais, qui fut exécuteur testamentaire de Guillemette du Guesclin en 1445, mourut « saisi de cette terre » vers 1440. Jeanne du Pin, veuve de René Vachereau, prétendit être propriétaire comme ayant « les droits et actions » de Thomin Morin, du chef de sa femme, représentant de Jean Guibert, sieur de la Guiberdière, « proche en ligne d'icelui chevalier, » Jean des Chesnais ; elle s'en « inféoda vers le sieur de Tucé, dont les Chesnais sont tenus, » dit-elle. Mais il y eut des protestations. En 1450, Guill. Herbelin, sieur du Moulin en la Bazouge-de-Chemeré, prétendit avoir droit aux deux tiers au moins « à titre d'oirie ». Il se laissa pourtant désintéresser le 3 février 1451 (n. s.) pour 100 écus d'or ou 18 écus de rente et promit de rendre « les lettres et enseignements » qu'il détenait. — Jeanne de Gonzolle, seconde femme de René Vachereau, convola avant 1503 avec Méry Le Clerc, sgr des Roches. — René Vachereau, écuyer d'écurie du roi et commandant du château et de la ville de Sablé, fut inhumé avec Anne de Fontenailles, sa première femme, dans le chœur de l'église de Bouessay, sépulture de ses ancêtres. Pierre, son fils, fut donataire de Jeanne du Pin, sa grand'mère, 1467. — Entre Pierre V., 1510, et Guillaume V., 1534, il faut placer Jean Vachereau, mari de Jeanne de la Chesnaie, 10 mai 1524. — Perrine n'était pas la fille unique de Robert Vachereau ; il eut trois filles religieuses. Un fils de Nicolas Le Barbier, sieur de Sonnel, lieutenant général au bailliage d'Alençon, et de Perrine Vachereau, accompagna M. de la Haie, ambassadeur à Constantinople avant 1639. — Guy-Louis de Longueil fut assassiné aux Chesnais à l'instigation du sieur de Charnacé, sgr de Linières, vers 1661. — Henri-Gaston des Haies mourut aux Chesnais le 4 juillet 1773 et fut enterré le lendemain dans l'église, devant l'autel de la Sainte-Vierge. Toute la tenue fut soumissionnée le 8 messidor an IV par Pierre Letort-Beauchêne, fermier général, au nom de la famille ; et échut en vertu d'un testament du 16 prairial an XI à Alain-Louis Dauvet, de la succession de Marie-Marg. des Haies, morte à Paris le 3 mai 1807. — Alain-L. Dauvet et Marie des Haies sont inscrits avec les titres de seigneur et dame des Ch., sur une cloche de Saint-Loup, 1778 (Chart. de Montecler ; celui des Chesnais, acquis par M. Jul. Chappée, est aujourd'hui au château du Cogner et analysé au t. III des *Arch. du Cogner*).

Aujourd'hui, tout le domaine morcelé est aux mains de divers acquéreurs, après s'être transmis depuis le XV^e^ s. héréditairement.